Image not found or type unknown

Prévoyance avec maladie professionnelle

Par **monims**, le **26/02/2015** à **23:36**

je suis licenciée depuis janvier en inaptitude à la suite de ma maladie professionnelle, je suis adhérente à la caisse prévoyante de mon entreprise encore 1 an, j'ai un préavis de 3 mois et j'ai encore des soins à faire suite à ma maladie, mon médecin m'a fait des restrictions de ne ne plus porter des charges ainsi de lever les épaules en hauteur ainsi des gestes répétitives et que mon tendon épaule est très usée.
je pense que cela ne saura pas facile de reprendre une activité professionnelle.
ma question est est ce que je peux bénéficier d'une garantie incapacité auprès de cette caisse.
et si oui quelle démarche à faire ?, car après mon préavis je dois être inscrite au chomâge.
j'ai appelé ma caisse je n'ai pas eu de réponse de leur part et j'aimerai savoir qui m'adresser pour toutes ses questions que je n'ai pas de réponse à chaque fois que j'ouvre les portes peut être pas la bonne!!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés